

## **Lettre d'information aux médecins français concernant la situation nucléaire au Japon et son retentissement en France métropolitaine et dans les DOM/TOM - le 21 mars 2011-**

Cette lettre a pour but de vous informer afin que vous puissiez répondre aux personnes qui vous questionnent au sujet du risque d'exposition aux rayonnements ionisants, notamment aux iodes radioactifs, au Japon ou en France.

La catastrophe qui a frappé le Japon le vendredi 11 mars – séisme majeur suivi d'un tsunami gigantesque – se trouve compliquée par une crise nucléaire majeure et qui va se prolonger, concernant la centrale nucléaire de Fukushima Daïchi située au bord de l'océan Pacifique à 250 km environ au nord de Tokyo.

Le problème essentiel est de pouvoir assurer de façon durable le refroidissement des éléments combustibles nucléaires des 6 réacteurs et de leur piscine attenante. La perte des moyens de refroidissement habituels des réacteurs et des systèmes de sûreté n'a été compensée jusqu'ici que partiellement et par des moyens de fortune. Les combustibles se sont échauffés anormalement pendant des périodes plus ou moins longues et leur endommagement conduit à la libération d'isotopes radioactifs, notamment iode et césium.

Les autorités japonaises ont fait évacuer d'emblée, à titre préventif, la population dans un rayon de 20 km autour de la centrale avec une mise à l'abri entre 20 et 30 km. L'orientation occasionnelle du vent vers l'intérieur du pays, alors que les vents ont été le plus souvent orientés vers le Pacifique, a entraîné une augmentation limitée de la radioactivité dans la région de Tokyo, sans conséquence sanitaire.

En conséquence :

- pour les personnes ayant séjourné au Japon et de retour en France, une contamination minime est possible. Elle dépend principalement de la proximité du lieu de séjour avec la centrale de Fukushima Daïchi. Si des personnes craignent d'avoir été exposées aux radiations, un examen anthroporadiométrique peut leur être proposé, après expertise, par l'IRSN qui peut être joint au : 01 58 35 84 48 ou 81 33 ou 75 28 ou par mail à [Ctc-santé@irsn.fr](mailto:Ctc-santé@irsn.fr) ;
- pour les autres personnes vivant en France métropolitaine ou DOM/TOM, aucune conséquence sanitaire n'est à craindre car la concentration radioactive de l'atmosphère de l'hémisphère nord est extrêmement faible du fait de la dilution. Le réseau des balises Télecay, consultable sur le site web de l'IRSN, ne devrait pas détecter de signal en raison d'un niveau trop faible de radioactivité. Toutes les mesures seront rendues publiques. Les modélisations indiquent que le signal radioactif devrait atteindre les Antilles à partir du 21 mars, Saint Pierre et Miquelon à partir du 22 mars et la France métropolitaine à partir du 23 mars ;
- pour toutes ces personnes, il n'y a pas lieu de prescrire de l'iode stable, totalement inutile.

Dans l'éventualité d'une modification significative de la situation, une nouvelle information vous sera donnée .

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites web suivants : [www.asn.fr](http://www.asn.fr); [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr) ; [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) ; [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)



André-Claude Lacoste  
Président de l'ASN



Dr Michel Legmann  
Président du CNO des médecins